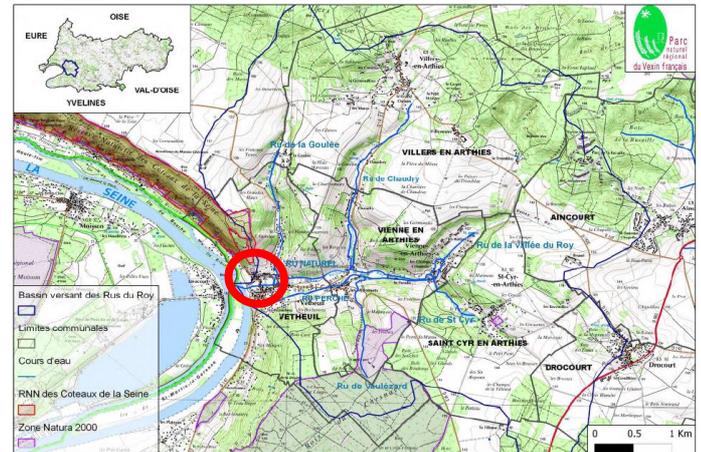


# REMISE À CIEL OUVERT DU RU NATUREL DE LA VALLÉE DU ROY À SA CONFLUENCE AVEC LA SEINE À VÉTHEUIL

## DONNÉES GÉNÉRALES

Domaine : RCE, Hydromorphologie, Renaturation  
Type de prestation : Étude + DLOIE + MOE  
Localisation : Vétheuil (78)  
Client : Commune de Vétheuil  
Date de prestation : MOE conception 2014 – 2015  
MOE exécution en cours 2016  
Montant de l'étude MOE : 13 k€ HT  
Travaux estimés : 183 k€ HT



Carte de localisation (PNR Vexin français)

## CONTEXTE

Ce projet répond en priorité à l'objectif d'atteinte du bon état des cours d'eau exigé par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

Actuellement, la partie aval du ru naturel de la vallée du Roy est couverte sur un linéaire d'environ 75 mètres (dont 62,5 m busés) et se jette en rive droite de la Seine. L'environnement immédiat de la confluence est caractérisé par une esplanade sur une ancienne chambre de dépôts constituée dès 1960 par les produits du dragage du fleuve Seine. L'ensemble des terrains appartient à Voies Navigables de France (VNF) et sont situés dans le DPF de la Seine.



Photographie de l'état initial

## OBJECTIFS

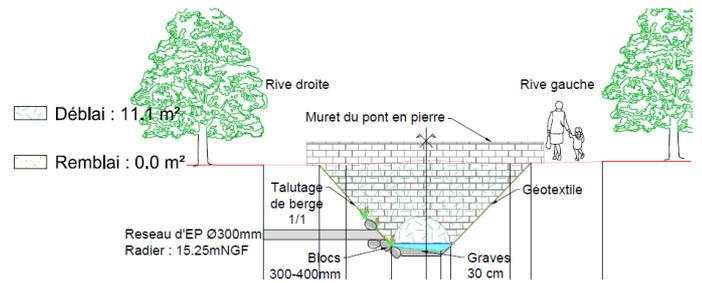
- Suppression d'un obstacle à la continuité écologique constitué par la buse et la couverture du ru
- Valorisation écologique du linéaire avec diversification des habitats aquatiques
- Valorisation paysagère du site par la remise à ciel ouvert du ru dans le périmètre du classement du **monument historique** de l'église de Vétheuil

Localisation de la partie couverte

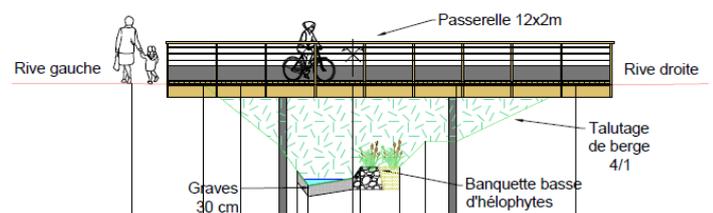


## NATURE DES TRAVAUX

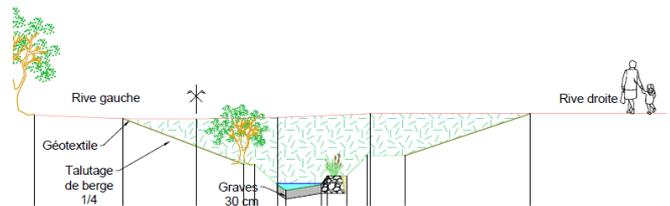
- Remise à ciel ouvert partielle du cours d'eau sur 62,5 ml par décaissement du terrain naturel et enlèvement de la buse.
- Talutage des berges jusqu'à l'exutoire à la Seine. Les déblais sont exportés en décharge.
- Protection des talus par un géotextile qui sera enherbé par un mélange spécial berge et des plantations.
- Création d'un lit mineur de 1,5 m constitué d'un fond de graves et gravelles avec blocs épars,
- Protection du passage de la conduite d'eaux usées qui passe 35 cm sous la cote du lit du cours d'eau par la réalisation d'un seuil franchissable en pierres enchâssées dans du béton avec échancrures.
- Réalisation de banquettes à hélophytes et de terrasses alluviales en alternance sur le lit moyen afin de diversifier les écoulements et les habitats de pied de berge. Les banquettes seront végétalisées par une strate basse d'hélophytes de type iris, joncs, carex. Les pieds de banquettes seront stabilisés par des pierres. Des banquettes en terrasses alluviales plus hautes seront quant à elles végétalisées par des arbustes.
- Aménagement de l'exutoire à la Seine avec une réorientation du cours vers l'aval au moyen d'une berme pierreuse.
- Valorisation de l'arche du pont existant qui sera découverte
- Mise en place d'une passerelle piétonne de 12 ml.



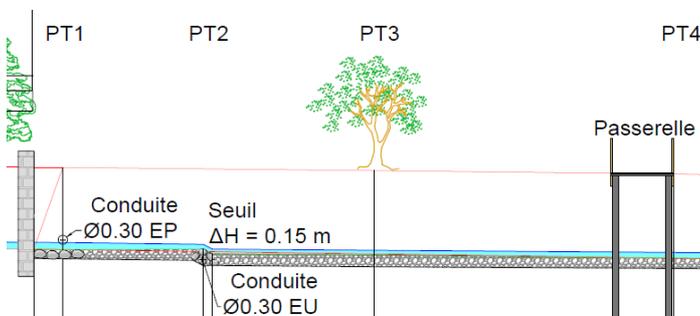
Profil en travers PT1



Profil en travers PT4



Profil en travers aval PT6



Profil en long



Photomontage de l'état aménagé

